



ERRATUM

CHAMPIONNAT DE FRANCE 25m. saison 2020-2021

Compétition de référence nationale

Date : samedi 12 et dimanche 13 décembre 2020

Lieu : Angers (49)

Bassin : 25 m couvert

Chronométrage : Automatique

Qualification

Le Championnat de France 25m. réunira les nageuses et nageurs des catégories JEUNE, JUNIOR et SENIOR (MASTER) ayant participé obligatoirement au 1^{er} plot du C.N.C. 2020-2021.

Chaque nageuse ou nageur pour prétendre à être qualifié devra à minima avoir nagé lors du plot n°1 de la saison 2020-2021 trois épreuves du programme de ses classes de handicap (cf. *tableau*). Les épreuves à réaliser seront pour partie imposées. En effet pour pouvoir prétendre à la qualification, les nageuses et nageurs devront nager une épreuve de fond, une épreuve multi-nage et une épreuve de sprint (cf. *tableau*).

La classification des nageuses et nageurs prise en compte pour les qualifications sera la classification inscrite sur la MASTER LIST classification natation F.F.H. officiel disponible sur le site :

natation-handisport.org > DOCUMENTATION > MASTER LIST NATATION HANDISPORT.

La moyenne prise en compte pour les qualifications sera calculée sur les points maximums obtenus sur une épreuve de chaque famille d'épreuves défini dans le tableau du programme de sa classe de handicap.

Pour les nageuses et nageurs ayant participé à plus de trois épreuves, seule l'épreuve de chaque famille où ils ont obtenu le plus de points sera prise en compte dans cette moyenne.

En cas de disqualification sur une épreuve, cette épreuve marquera 0 point.

CAS PARTICULIERS :

- Pour prétendre à la qualification. Les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en SM devront prendre part à deux épreuves de Sprint.
- Pour prétendre à la qualification. Les nageuses et nageurs ne disposant pas d'une épreuve multi-nage dans leur programme (cf. *tableau*) devront prendre part à deux épreuves de Sprint.
- Les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en S ne pourront pas prétendre à une qualification pour le Championnat de France 25m. puisqu'ils ne peuvent pas participer à la finale.

A l'issue du plot qualificatif, les nageuses et nageurs seront qualifiés selon les modalités suivantes :

- Faire partie du TOP 32 MIXTE Jeunes à la moyenne des points obtenus sur trois épreuves du programme de sa classe de handicap.
- Faire partie du TOP 32 MIXTE Juniors à la moyenne des points obtenus sur trois épreuves du programme de sa classe de handicap.
- Faire partie du TOP 32 MIXTE Senior - Master à la moyenne des points obtenus sur trois épreuves du programme de sa classe de handicap.

Épreuves au programme par classe de handicap

	PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3-4 NAGES*	
	50	100	50	100	50	100	50	100	200	400	150	200
S1			X	X	X		X	X	X			
S2			X	X	X		X	X	X			
S3			X	X	X		X	X	X		X	
S4			X	X		X	X	X	X		X	
S5	X		X			X	X	X	X			X
S6	X			X		X	X	X		X		X
S7	X			X		X	X	X		X		X
S8		X		X		X	X	X		X		X
S9		X		X		X	X	X		X		X
S10		X		X			X	X		X		X
S11		X		X		X	X	X		X		X
S12		X		X		X	X	X		X		X
S13		X		X		X	X	X		X		X
S15		X		X		X	X	X		X		X

*Lire SB / SM

	Épreuves de Sprint
	Épreuves de Demi-Fond
	Épreuves Multi-nage

Sauf cas particuliers, lors du championnat de France, chaque nageuse ou nageur qualifié, devra à minima prendre part, en séries, à l'ensemble du programme de ses classes de handicap moins une épreuve et hors le 100m Nage Libre, épreuve réservée aux finalistes seulement.